

PROJET N°4

Valoriser les clubs formateurs

Cette fiche vous accompagnera si vous souhaitez déposer une demande de subvention pour un projet « Valoriser les clubs formateurs ». **Ce projet est accessible uniquement aux clubs formateurs.**

Intitulé de projet à saisir

➔ **Club formateur**

Modalité/Dispositif à sélectionner

Dans le menu déroulant, sélectionnez ➔ **Valoriser les clubs formateurs**

Objectifs

Valoriser le savoir-faire du club formateur et consolider sa structuration.

Description

Toute action s'inscrivant dans le cahier des charges des clubs formateurs tels que la formation du jeune gymnaste, l'accompagnement vers les revues d'effectifs nationales, l'accueil d'experts, le suivi médical des gymnastes ou la formation continue des entraîneurs.

Évaluation

Voici des indicateurs qui vous permettront d'évaluer l'atteinte des objectifs que vous avez fixés et la réussite de votre projet.

- ➔ Nombre de participants aux revues d'effectifs nationales
- ➔ Nombre de formations suivies par les cadres techniques du club

Budgétisation

Le budget doit prendre en compte toutes les dépenses et recettes liées à la mise en œuvre du projet.

La subvention ne pourra pas excéder **40% du budget total** du projet.

Ce projet se voit attribué un montant forfaitaire de **3500€**.

DÉPENSES	RECETTES
<ul style="list-style-type: none"> - Acquisition de petit matériel (max 500€ unitaire) - Frais médicaux - Frais de formation - Coût des engagements/participation aux revues d'effectifs - Licences FFGym - Rémunération d'entraîneurs/experts - Actions mises en place pour respecter le cahier des charges des clubs formateurs - Autres 	<ul style="list-style-type: none"> - Subventions - Partenaires - Cotisation des licenciés - Autres